

PROJETS COLLABORATIFS ET INDIVIDUELS – AO 2027

Critère d'évaluation	Éléments d'appréciation	Note
1. Qualité scientifique du projet	• Positionnement dans le paysage national et international de la recherche • Excellence scientifique et contribution à l'avancement des connaissances • Originalité et pertinence du projet	/10
2. Adéquation du projet avec l'expertise du coordonnateur et de l'équipe participante	• Pertinence de l'expertise du coordonnateur au regard du projet • Complémentarité des compétences de l'équipe • Expérience et réalisations antérieures dans le domaine • Adéquation des moyens humains et de l'environnement de recherche • Capacité de l'équipe à mener le projet à bien	/10
3. Qualité méthodologique	• Pertinence et robustesse de la méthodologie proposée / Adéquation du plan d'analyse aux objectifs du projet • Qualité des données et des méthodes statistiques • Identification des risques méthodologiques et solutions proposées • Faisabilité du projet dans le délai imparti	/10
4. Adéquation de la demande avec le budget prévisionnel	• Cohérence du budget avec les objectifs et la méthodologie du projet • Pertinence et justification des dépenses présentées • Réalisme du budget et faisabilité financière du projet • Crédibilité et justification du co-financement, si applicable	/10
5. Impact du projet pour la spécialité	• Impact potentiel sur les connaissances scientifiques, les pratiques médicales et les développements technologiques • Degré d'innovation et caractère novateur de l'approche proposée • Perspectives d'exploitation, de diffusion et de valorisation des résultats obtenus	/10
TOTAL		/50